Nanterre (92) : handicapé à vie parce qu'il avait demandé d'aller fumer dehors (MàJ : le témoignage des proches)

01/03/2017 à 18h41

01/03/2017

Les proches de la victime, Jean-Thomas, sont venus témoigner de son calvaire à la cour d'assises des Hauts-de-Seine.

Jean-Thomas ne peut pas témoigner. «*Il est complètement étranger au monde extérieur* », explique la mère de cet homme de 40 ans, à la barre de la cour d'assises des Hauts-de-Seine. De son fauteuil roulant, Jean-Thomas a l'air de suivre le procès de Kevin et Patrick, ces deux garçons qui l'ont massacré une nuit de mars 2015 dans le hall de sa tour, à Pablo-Picasso à Nanterre, mais son esprit n'y est pas. Son cerveau est en partie détruit. **Entre autres séquelles irréversibles, la victime a perdu la mémoire immédiate et ne peut tenir une conversation, ne sait plus comment avaler la nourriture sans s'étouffer, ignore qu'une bouteille d'eau peut se boire par gorgée plutôt que d'un trait. Il est là sans être là.**

Alors son frère Daniel prend place à la barre des témoins. «*Par solidarité avec mon frère, j'aimerais m'asseoir. Il est dans son fauteuil roulant, je ne marche que si nécessaire*» A peine installé, Daniel réprime un gros sanglot en extirpant de sa sacoche une photo. « *Je l'ai prise hier. C'est la photo de la caméra qui a filmé toute l'agression dans le hall. Elle a été bombée par leurs amis deux jours après l'agression, s'agite-t-il en désignant le box. Elle est toujours bombée.* »

Puis, de la même sacoche, il extrait une espèce de tissu blanc. « *C'est une couche ! Parce que mon frère ne sait pas quand il a envie d'aller aux toilettes. C'est ça sa vie maintenant* ». En quelques phrases, cet homme épuisé de douleur, éreinté par les nuits passées au côté de son frère à jamais handicapé, lâche ce qu'il semble retenir depuis deux ans. L'enfer qu'est la vie de toute la famille et l'impossibilité d'accepter le déchaînement de violence sur son frère, frappé de 37 coups de pied et de talon au visage et sur le crâne. « *Ils ont fait de sa tête un punching-ball pour pieds. Ils lui ont broyé la mâchoire*», s'étrangle encore Daniel.

« ***Tous les os du visage étaient brisés, témoignait la mère de la victime un peu plus tôt. Quand j'ai vu l'état de mon fils, je me suis sentie éviscérée***» « *Sans haine pour ces gens là (les accusés) parce qu'ils sont inexistants*», dit-elle, cette mère brisée aurait voulu «*comprendre*» pourquoi les agresseurs, qu'elles nomment systématiquement «*les bourreaux*» s'en sont pris avec une telle violence à son fils. Mais visiblement, personne ne comprend. Pas même les psys, et encore moins les accusés eux-mêmes. […]

Diffusée à l'audience, la vidéo du passage à tabac a stupéfié les jurés et plongé la salle dans une hébétude silencieuse. Sur les images, il est 5 heures 34 quand Jean-Thomas pousse la porte du 17, allée de l'Arlequin pour rentrer chez lui après avoir raccompagné une amie. Il s'approche de l'ascenseur quand Patrick et son copain Kevin, 23 ans à l'époque, en sortent. Avec un extincteur à la main. Les copains viennent de « faire la fête » sur le palier des 15e et 16e étage. Ils y ont fumé, bu, et se sont amusés à vider des extincteurs. En tombant nez à nez avec Jean-Thomas, Patrick pose l'extincteur. Et lui décoche un énorme coup de poing au visage. Sonné, Jean-Thomas tente de discuter mais voilà que son agresseur sautille comme un boxeur et lui assène un deuxième coup au visage, tandis que Kevin le vise avec l'extincteur. Jean-Thomas s'écroule. Le

suite est effroyable.

En ne visant que la tête, Patrick lâche une série de coups de pieds, comme dans un ballon. Kevin aussi, dans une moindre mesure. La puissance des coups est telle que le corps se déplace tandis que le malheureux s'enfonce dans l'inconscience. Puis Patrick écrase le visage de la victime à coups de talons. Répétés et donnés avec élan. Kevin quitte le hall en tentant d'arrêter son copain mais rien n'y fait. Pourtant, à plusieurs reprises, Patrick se détourne de sa victime en sang. Mais il réapparaît pour lui shooter à nouveau dans la tête. En revenant pour la dernière fois sur ses pas, il fait les poches de la victime. […]